



## Gare aux coups de chaleur!

**Sherbrooke, le 19 juillet 2011** - Tout comme les êtres humains, les animaux de compagnie peuvent être victimes de coup de chaleur. Afin d'éviter de telles situations, lesquelles peuvent parfois s'avérer mortelles, la Société protectrice des animaux (SPA) de l'Estrie tient à informer les gardiens de chats et de chiens des mesures de précaution à adopter.

### La prévention a bien meilleur goût...

« Par temps chaud, les animaux de compagnie rafraîchissent leur corps principalement par le biais de leurs halètements et non par leurs pores de peau, d'expliquer la responsable des communications et porte-parole de la SPA de l'Estrie, Cathy Bergeron. *Quelques minutes de chaleur extrême sont donc suffisantes pour provoquer un coup de chaleur qui, parfois, peut être fatal.* » Elle précise que des halètements excessifs qui ne sont pas traités rapidement peuvent en effet entraîner un arrêt circulatoire, des convulsions, voire la mort de l'animal.

Puisque la prévention demeure le meilleur remède, la SPA de l'Estrie recommande aux gardiens d'animaux de compagnie de suivre les quelques conseils suivants.

- **Ne laissez jamais votre animal seul dans la voiture par temps chaud, et ce, même si les fenêtres sont entrouvertes.** « *Un véhicule garé à l'ombre et avec des fenêtres entrouvertes ne suffit pas à maintenir une température acceptable en raison du phénomène d'effet de serre qui s'y produit, insiste M<sup>me</sup> Bergeron. La température à l'intérieur d'un véhicule peut atteindre le double de celle extérieure en moins de 10 minutes et provoquer un coup de chaleur mortel pour votre animal. Si vous devez faire des courses, laissez Fido ou Minet à la maison; il s'en portera beaucoup mieux.* »
- **Si votre chien vit à l'extérieur, assurez-vous de lui offrir un accès à de l'ombre et, idéalement, placez sa niche dans un lieu ombragé.** « *Mettez également à sa disposition, et ce, toujours à l'ombre, plusieurs bols d'eau fraîche et propre; si vous quittez pour la journée, déposez des glaçons dans ses bols afin de maintenir l'eau à une température tempérée* », ajoute t-elle.

.../2

- **Évitez les longues promenades, les jeux, les sorties à vélo ou en patins à roues alignées en compagnie de votre chien.** La porte-parole de la SPA de l'Estrie soutient que si l'humain minimise ses activités physiques et récréatives par temps chaud, il doit en être de même pour le chien.
- **Une chaussée brûlante ou du goudron collant peut entraîner des irritations aux coussinets de votre animal;** veillez à nettoyer ceux-ci délicatement à l'aide d'un savon doux et de l'eau avant de les rincer à fond.

### **Symptômes du coup de chaleur**

Les symptômes du coup de chaleur sont multiples : respiration haletante et difficile, regard fixe ou anxieux, refus de répondre aux demandes, faiblesse, peau sèche et tiède, déshydratation, pouls rapide. *« Si vous constatez la présence d'un ou de plusieurs de ces symptômes, consultez immédiatement votre vétérinaire, recommande Cathy Bergeron. Entre-temps, plongez votre animal dans de l'eau froide ou aspergez-le avec le boyau d'arrosage afin de diminuer sa température corporelle. Puis emmenez-le dans un lieu frais; vous pouvez également installer un ventilateur diffusant une légère brise. Prévenez enfin toute forme de déshydratation en laissant en permanence de l'eau fraîche à sa disposition. »*

### **À l'abri d'une contravention...**

La porte-parole de la SPA de l'Estrie rappelle enfin que la réglementation municipale prévoit que tout gardien transportant un animal à bord d'un véhicule se doit de placer celui-ci " à l'abri des intempéries, du soleil ou de la chaleur ". *« Quiconque contrevient à ces dispositions de la réglementation municipale commet une infraction et est conséquemment passible d'une amende dont le montant peut varier entre 50 \$ et 2 000 \$. »*

### **Bas de vignette**

Les animaux de compagnie sont tout autant vulnérables aux chaleurs accablantes que les humains.

Source : Cathy Bergeron  
Responsable des communications  
SPA de l'Estrie  
819 821-4727, poste 109  
cbergeron@spaestrie.qc.ca